

30 septembre 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION FAITE A L'OCCASION DE LA VISITE DU SITE DE L'ANCIENNE POUDRERIE DE SEVRAN, LE 30 SEPTEMBRE 1976

ICI, SUR LES TERRAINS DE L'ANCIENNE POUDRERIE NATIONALE DE SEVRAN, JUSQU'A MAINTENANT VOUES AUX SEULES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET MILITAIRES, L'ETAT A DECIDE DE CREER UN PARC FORESTIER NATIONAL. 116 HECTARES DE FORETS PLANTES D'ARBRES CENTENAIRES, AGREMENTES DE PLANS D'EAU, PARCOURUS PAR LE CANAL DE L'OURCQ, ET DESORMAIS PRESERVES, VONT ETRE D'ICI A 1980 `DATE` OUVERTS AU PUBLIC ET AMENAGES POUR LUI. CET AMENAGEMENT SERA RUSTIQUE ET METTRA EN VALEUR LES ESPACES BOISES. AINSI, LA PLUPART DES BATIMENTS EXISTANTS SERONT DEMOLIS, LIBERANT DES EMPLACEMENTS QUI POURRONT ETRE TRANSFORMES EN AIRES DE JEUX OU EN PELOUSES. DES LE PRINTEMPS PROCHAIN ET GRACE-AUX TRAVAUX MENES ACTIVEMENT SOUS LA RESPONSABILITE DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS, UNE PREMIERE TRANCHE DE 25 HECTARES SERA LIVREE AUX PROMENEURS. LE PARC FORESTIER NATIONAL DE SEVRAN EST SITUE AU COEUR DE LA SEINE-SAINT-DENIS, PARTICULIEREMENT DEFAVORISEE EN ESPACES VERTS. IL AUGMENTERA DE 50 % LA SURFACE DE LA FORET PUBLIQUE DU DEPARTEMENT. IL OFFRIRA A DES MILLIERS D'HABITANTS, DE LA PARTIE NORD-EST DE L'ILE-DE-FRANCE, UN ENVIRONNEMENT DE GRANDE QUALITE POUR LE REPOS, LA DETENTE ET LES LOISIRS. J'AI VOULU VISITER PERSONNELLEMENT LE PARC FORESTIER NATIONAL DE SEVRAN, CAR L'ACTION ENTREPRISE EST A MES YEUX EXEMPLAIRE. ELLE ILLUSTRER LA NOUVELLE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT QUE JE SOUHAITE POUR LA FRANCE ET POUR LES FRANCAIS.

LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT UNE POLITIQUE QUI PERMETTE DE REDUIRE LES INEGALITES. IL Y A EN EFFET UNE INEGALITE "ECOLOGIQUE" PARFOIS ENCORE PLUS FORTE QUE L'INEGALITE ECONOMIQUE. UNE INEGALITE FACE A LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET DE L'HABITAT, QUI SOUVENT SE CUMULE AVEC L'INEGALITE ECONOMIQUE, ET QUI L'AGGRAVE. DANS LE COMBAT CONTRE LES INEGALITES QUE JE SUIS DECIDE A POURSUIVRE RESOLUMENT, LA POLITIQUE EN FAVEUR D'UN MEILLEUR AMENAGEMENT ET D'UN MEILLEUR URBANISME DOIT JOUER, ET JOUERA DE PLUS EN PLUS UN TRES GRAND ROLE. L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE QUOTIDIEN EST AUJOURD'HUI UN DES BUTS ESSENTIELS DE TOUTE GRANDE POLITIQUE SOCIALE. GRACE NOTAMMENT A LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET A LA LOI FONCIERE ET BIENTOT A LA LOI PORTANT REFORME DE L'URBANISME, LE DISPOSITIF LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE SAUVEGARDE DES ESPACES VERTS ET DES FORETS EST DESORMAIS SATISFAISANT. IL S'AGIT MAINTENANT DE REDOUBLER D'EFFORTS POUR ACQUERIR ET AMENAGER DE NOUVEAUX ESPACES VERTS, ET PLUS GENERALEMENT DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS.

UN REDEPLOIEMENT DES CREDITS DE L'ETAT EST NECESSAIRE EN FAVEUR DES ESPACES VERTS. DES 1977 `DATE`, ET MALGRE LA PERIODE D'AUSTERITE BUDGETAIRE, LES CREDITS AFFECTES AU CONSERVATOIRE DU LITTORAL ONT PU ETRE DOUBLES ET DES OPERATIONS EXEMPLAIRES, COMME CELLE DE SEVRAN OU DU JARDIN DES HALLES, ONT PU ETRE LANCEES. EN 1978, IL FAUDRA FAIRE ENCORE BEAUCOUP MIEUX. UNE LARGE PARTIE DU VERSEMENT DU AUX COLLECTIVITES LOCALES EN CAS DE

LARGE PARTIE DU VERSEMENT, DU AUX COLLECTIVITES LOCALES, EN CAS DE
DEPASSEMENT DU PLAFOND LEGAL DE DENSITE CREE PAR LA LOI FONCIERE, DOIT
SERVIR AUX ESPACES VERTS. JE SOUHAITE, A CET EGARD, QUE L'AGENCE DES ESPACES
VERTS DE L'ILE-DE-FRANCE PUISSE BENEFICIER DES RESSOURCES AINSI DEGAGEES AU-
PROFIT DE LA REGION. DE PLUS, L'ETAT ACCORDERA EN PRIORITE SON AIDE FINANCIERE
AUX COLLECTIVITES LOCALES QUI AGIRONT DANS CE SENS. TROISIEME TYPE DE MOYENS
FINANCIERS : LA TAXE DEPARTEMENTALE POUR ESPACES VERTS, GENERALISEE PAR LE
PROJET DE LOI PORTANT REFORME DE L'URBANISME. ELLE DEVRA ETRE UTILISEE PLUS
RAPIDEMENT POUR ACQUERIR ET AMENAGER DES ESPACES VERTS PUBLICS
DES ACTIONS EXEMPLAIRES. L'ETAT DOIT AUSSI, COMME IL LE FAIT POUR LE PARC
FORESTIER NATIONAL DE SEVRAN, CONTINUER DE DONNER L'EXEMPLE. A CET EGARD,
J'AI DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRENDRE LES QUATRE ACTIONS SUIVANTES
: - SUR LE TERRAIN DE LA VILLETTE APPARTENANT A L'ETAT, DANS DES QUARTIERS DE
PARIS TROP DEMUNIS EN ESPACES VERTS, UN PARC EQUIVALENT EN SUPERFICIE AU
JARDIN DU LUXEMBOURG OU AU PARC DES BUTTES-CHAUMONT PEUT ETRE CREE.
L'ETAT EST PRET A METTRE A LA DISPOSITION DES PARISIENS UNE SURFACE DE
TERRAIN DE PLUS DE 20 HECTARES, DEUX FOIS PLUS GRANDE QUE CELLE INITIALEMENT
ENVISAGEE ET A APPORTER SA CONTRIBUTION FINANCIERE POUR ENGAGER
RAPIDEMENT L'AMENAGEMENT DU PARC. DES CETTE ANNEE, DES CREDITS ONT ETE
RESERVES, AFIN QU'UNE PARTIE DU PARC PUISSE ETRE PLANTEE ET OUVERTE AU
PUBLIC AVANT LA FIN DE L'ANNEE 1977. - A L'EMPLACEMENT D'UNE PARTIE DES
TERRAINS OCCUPES ACTUELLEMENT PAR L'AEROPORT DU BOURGET, PRES DE 100
HECTARES SERONT, DES 1977 `DATE`, AFFECTES A LA REALISATION D'ESPACES VERTS.
ILS FORMERONT, AVEC LE PARC DE LA COURNEUVE, EN-COURS D'AMENAGEMENT, LE
GRAND PARC NORD DE PARIS D'UNE SUPERFICIE DE 500 HECTARES. - A L'IMAGE DES
"CONTRATS VERTS" DEJA PASSES ENTRE L'ETAT ET LES VILLES DE STRASBOURG, DE
PONTOISE ET D'EVRY, JE SOUHAITE QUE L'ON METTE EN_OEUVRE DES 1977 UNE
DIZAINE DE PLANS VERTS, AVEC D'AUTRES VILLES, AFIN D'ENCOURAGER LES
COLLECTIVITES LOCALES PRETES A CONSENTIR DES EFFORTS FINANCIERS
PARTICULIERS. - UNE REFLEXION SUR L'AVENIR ET LE ROLE DE LA FORET FRANCAISE
QUI EST UN ELEMENT ESSENTIEL DE NOTRE PATRIMOINE NATIONAL ME PARAÎT
INDISPENSABLE. C'EST POURQUOI, UN GROUPE DE TRAVAIL VIENT D'ETRE FORME SOUS
LA PRESIDENCE DE M. BERTRAND DE JOUVENEL. J'ATTACHE BEAUCOUP D'IMPORTANCE
A SES TRAVAUX. LES CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SERONT REMISES AU
GOUVERNEMENT D'ICI A SIX MOIS ET SERONT RENDUES PUBLIQUES
DES MON ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, J'AI ENGAGE NOTRE PAYS
DANS LA VOIE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE EN_FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT
QUOTIDIEN. - LES DECISIONS CONCRETES QUE J'AI DEJA PRISES, CELLES QUE JE VOUS AI
ANNONCEES AUJOURD'HUI, VOLONTAIREMENT ET SYMBOLIQUEMENT A SEVRAN, CELLES
QUE JE SERAI AMENE A PRENDRE ENCORE, REPONDENT A CINQ OBJECTIFS PRINCIPAUX.
- REDUIRE LES INEGALITES SOCIALES ENGENDREES PAR UN DEVELOPPEMENT URBAIN
QUI A ETE TROP ANARCHIQUE ET TROP SOUMIS A LA LOI DU PROFIT IMMEDIAT. -
HUMANISER NOS CITES EN FREINANT LE GIGANTISME DES AGGLOMERATIONS ET LE
GIGANTISME DANS LES AGGLOMERATIONS. - REVERDIR NOS CITES EN FAISANT ENTRER
A NOUVEAU LA NATURE DANS LA VILLE. NE PAS SE CONTENTER DE PROTEGER LES
ESPACES VERTS, MAIS AUSSI LES ETENDRE. - EMBELLIR NOS CITES ET NOS CAMPAGNES
EN SACHANT A LA FOIS PROTEGER L'ARCHITECTURE DU PASSE ET FAVORISER UNE
ARCHITECTURE FRANCAISE MODERNE ET ORIGINALE. - ACCROITRE LA RESPONSABILITE
DES CITOYENS ET, EN-PARTICULIER DES ELUS LOCAUX DANS L'AMENAGEMENT DU
CADRE_DE_VIE. DANS LE MONDE MODERNE, LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT EST
INDISPENSABLE A LA SURVIE DE L'HUMANITE. ELLE EST AUSSI L'UN DES LEVIERS DE LA
NOUVELLE CROISSANCE. ELLE EST ENFIN UNE DES CONDITIONS DU BONHEUR DANS LA
VIE DE TOUS LES JOURS. VOUS COMPRENDREZ QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DOIT Y PORTER UNE ATTENTION VIGILANTE